

L'ANAR

Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire recrute pour ses Ateliers et Chantiers d'Insertion à NEVERS UN ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION EN ENVIRONNEMENT(H/F) En CDI à temps complet

L'association ANAR recherche dans le cadre des activités d'insertion par l'activité économique, sous l'autorité de la direction, un encadrant technique environnement responsable de salariés en insertion. Il/elle les supervise pour la bonne exécution des prestations ainsi que le développement de leurs compétences individuelles dans le respect du projet associatif de l'ANAR.

Missions :

— Encadrement des salariés en CDDI

- Organise et anime l'activité des chantiers en environnement (planning, gestion des absences...)
- Est responsable de la formation technique d'une équipe de salariés en insertion
- Gère les relations interindividuelles et les situations conflictuelles
- Facilite l'apprentissage des savoirs par une méthode adaptée au public concerné et participe à l'exécution des travaux
- Évalue la progression des salariés en insertion.
- Inculque le « savoir-être » indispensable dans la vie professionnelle : politesse, respect des horaires, du matériel, des règles de sécurité, attitude « adaptée » ...
- Veille au respect des règles internes et de sécurité.
- Contrôle la bonne réalisation des travaux effectués.

— Gestion technique, administrative, financière

- Organise la réalisation en tenant compte des délais, des critères de performance et des caractéristiques des salariés.
- Supervise, évalue et valide les activités des salariés en CDDI
- Établit des fiches techniques, des devis et des factures.
- Coordonne les chantiers avec les financeurs, la clientèle et les acteurs locaux
- Consigne les informations permettant de mettre en œuvre un suivi de gestion des différents ACI
- Réalise un chiffre d'affaires en correspondance avec les prévisions budgétaires
- Propose à sa hiérarchie l'achat de matériel nécessaire pour la bonne exécution des chantiers
- S'assure du bon entretien et du bon fonctionnement des outils et des locaux
- Tient un inventaire du matériel disponible au sein de l'atelier
- Participe aux réunions nécessaires au bon fonctionnement de son activité

— Participation au processus d'insertion

- Crée un cadre structurant pour accueillir, intégrer et motiver l'équipe.
- Repère les compétences et les appétences des salariés en CDDI
- Est force de proposition auprès de la conseillère en insertion socioprofessionnelle dans la définition du parcours individuel d'insertion
- Échange de manière régulière, et pas seulement dans le cadre de réunions institutionnelles, avec l'ensemble des collègues de l'association

Compétences et formations :

- Diplôme de niveau IV secteur espaces verts / environnement / agriculture exigé ou 15 ans d'expérience dans les domaines précités
- L'encadrant technique doit être un technicien expérimenté
- Il doit posséder des capacités relationnelles et pédagogiques lui permettant de transmettre des connaissances aux salariés en insertion.
- Il doit savoir faire preuve d'autorité, d'autonomie, de rigueur, de bon sens et de bienveillance dans la gestion de l'atelier et du personnel.
- Il doit en outre être adaptable, réactif et bon communicant
- Il doit être titulaire du permis B.

Rémunération :

- ↪ 1705 € brut pour un temps plein débutant – Reprise d'ancienneté possible
- ↪ Astreintes techniques en fonction de la saisonnalité
- ↪ Territoire d'intervention Nièvre et départements limitrophes.
- ↪ Les horaires sont en journée du lundi au vendredi sauf nécessité de service.

Poste à pourvoir au 18 janvier 2021

Adresser CV et lettre de motivation par mail à :

M. LAVERGNE - Directeur ANAR
direction.anar@anar58.fr



Le 26/11/2020